



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA

Membres : Mme QUENTEL,

MM. BEAUJOUAN, BEZIA, EYL, LE BOULC'H, LE PRUNENEC, RAMACKERS

Excusées : Mmes FORBIN, LEBLOND

PV du 19 mars 2024

DEROGATIONS – SAISON 2023/2024 – HORAIRES DE LA DERNIERE RENCONTRE

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

Lors de la dernière rencontre se déroulant sur le weekend des 1^{er} et 2 juin 2024, en cas de terrain fermé par Arrêté Municipal, il sera demandé un terrain de repli qui devra être validé par la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions.

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées.

Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.



CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISÉS

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme «avisé» lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).



ATTENTION

Forfaits avisés ou non, intervenant sur les 3 dernières rencontres de championnat amende de 500.00 € pour toutes catégories et niveaux de compétitions sauf +45 ans, +55 ans et critères féminins.

Match arrêté en raison d'équipe incomplète en cours de partie (moins de 8 joueurs) sur les 3 dernières rencontres amende de 500.00 € pour toutes catégories et niveaux de compétitions sauf +45 ans, +55 ans et critères féminins.

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaire : demande de délégué officiel).

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

- Fermeture des stades Babin à la Norville et Faillu à Egly les jours fériés.
- Fermeture du stade Babin à La Norville le dimanche 28 avril 2024.
- Fermeture du stade Babin à La Norville les samedi 4 mai 2024 et samedi 8 juin 2024.
- Fermeture du stade Babin à La Norville le samedi 25 mai 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Villabé

Fermeture du terrain en herbe du Gymnase Le Bras De Fer à partir du 7 novembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy sous Sénart

Fermeture du stade municipal Maurice Perraguin du 11 décembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Paray Vieille Poste

Fermeture du terrain de football du stade Jean Bouin du 11 janvier 2024 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Brunoy

Fermeture du terrain du stade Parfait Lebourg les dimanches 7 avril et 23 juin 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie d'Épinay sur Orge

- Fermeture du stade du Breuil les 4 et 5 mai 2024 et du 8 mai au 12 mai 2024.
- Fermeture des stades du Breuil et des Templiers les jours fériés.

Arrêté Municipal de la Mairie de Viry Chatillon

Fermeture du terrain d'honneur du Parc des sports Henri Longuet du mardi 5 mars 2024 au 1^{er} avril 2024 inclus.



Arrêté Municipal de la Mairie de Yerres

Réouverture des terrains en herbe des stades Léo Lagrange et Pierre Mollet à compter du 18 mars 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Mennecy

Fermeture du terrain d'honneur du complexe Jean-Jacques Robert du vendredi 15 mars jusqu'au lundi 25 mars 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saint Michel sur Orge

Fermeture du stade Lucien Simon les samedi 30 et dimanche 31 mars 2024.

COUPES

1/4 de finale

- **Seniors Essonne, Seniors District, CDM, Vétérans, +45, U18 et U16** à jouer le 31/03/2024 (date butoir 10/04/2024)
- **U14, Seniors F à 11 et U15 F à 8** à jouer le 30/03/2024 (date butoir 10/04/2024)

1/2 de finale

- **Seniors Essonne, U18 et U16** à jouer le 21/04/2024 (date butoir 24/04/2024)
- **U14** à jouer le 20/04/2024 (date butoir 24/04/2024)
- **Seniors District, CDM, Vétérans et +45** à jouer le 21/04/2024 (date butoir 22/05/2024)
- **Seniors F à 11, U15 F à 8** à jouer le 20/04/2024 (date butoir 15/05/2024)

Rencontres

Seniors Essonne

- 1/4 de finale

Match N°	Club Receptant	Club Visiteur
1	ULIS CO	LINAS MONTLHERY ESA 2
2	LONGJUMEAU FC	GRIGNY US
3	ORSAY BURES FC	PALaiseau US
4	IGNY AFC	FLEURY 91 FC 2

- 1/2 de finale

Match N°	Club Receptant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 3	Vainqueur Match N° 2
2	Vainqueur Match N° 4	Vainqueur Match N° 1

Seniors District

- 1/4 de finale

Match N°	Club Receptant	Club Visiteur
1	BALLANCOURT FC 1	BREUILLET FC 2
2	IGNY AFC 3	VAL YERRES CROSNE 3
3	PARAY FC 2	SACLAS MEREVILLE US 1
4	VIGNEUX CO 2	JUVISY ACADEMIE 1

- 1/2 de finale

Match N°	Club Receptant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 4	Vainqueur Match N° 3
2	Vainqueur Match N° 2	Vainqueur Match N° 1

CDM

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	SOISY SUR SEINE AS	PLATEAU SACLAY ES
2	PORT. ULIS	ATHIS MONS USO
3	GRIGNY US	VAL YERRES CROSNE
4	DOURDAN SP	LONGJUMEAU FC

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 3	Vainqueur Match N° 1
2	Vainqueur Match N° 2	Vainqueur Match N° 4

Vétérans

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	PAYS LIMOURS ENT	MENNECY CS
2	VERRIERES LE BUISSON	BENFICA YERRES
3	PLATEAU SACLAY ES	SAVIGNY FOOT CO
4	DOURDAN SP	BALLAINVILLIERS AS

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 3	Vainqueur Match N° 4
2	Vainqueur Match N° 2	Vainqueur Match N° 1

+45 ans

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	ST MICHEL FC 91	MORANGIS CHILLY FC
2	LONGJUMEAU FC	VILLEBON SPF
3	ATHIS MONS USO	FLEURY 91 FC
4	VILLABE ETS	OLLAINVILLE AS

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 4	Vainqueur Match N° 2
2	Vainqueur Match N° 3	Vainqueur Match N° 1

U18

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	EVERY FC	MASSY 91 FC
2	PARAY FC	GRIGNY US
3	VIRY CHATILLON ES	FLEURY 91 FC
4	RIS ORANGIS US	VAL YERRES CROSNE

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 3	Vainqueur Match N° 1
2	Vainqueur Match N° 2	Vainqueur Match N° 4

U16

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	TREMLIN FOOT	FLEURY 91 FC
2	BALLANCOURT FC ou SAVIGNY FOOT CO	MASSY 91 FC
3	EVERY FC	VAL YERRES CROSNE
4	DOURDAN SP	LINAS MONTLHERY ESA

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 4	Vainqueur Match N° 3
2	Vainqueur Match N° 2	Vainqueur Match N° 1

U14

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	BRETIGNY FCS	EVERY FC
2	GRIGNY US	FLEURY 91 FC
3	MASSY 91 FC	LINAS MONTLHERY ESA
4	PALAISEAU US	MNVDB FC

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 2	Vainqueur Match N° 3
2	Vainqueur Match N° 4	Vainqueur Match N° 1

Séniors F à 11

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	EVERY FC	IGNY AFC
2	ETAMPES FC	ATHIS MONS USO
3	BOISSY SS/ ST YON	FLEURY 91 FC 2
4	PALAISEAU US	VAL YERRES CROSNE

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 3	Vainqueur Match N° 2
2	Vainqueur Match N° 1	Vainqueur Match N° 4

U15 F à 8

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1		PAYS LIMOURS ENT
2	STE GENEVIEVE FC	FLEURY 91 FC 2
3	MORANGIS CHILLY FC 2	RIS ORANGIS US
4	IGNY AFC	VAL YERRES CROSNE

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	PAYS LIMOURS ENT	Vainqueur Match N° 2
2	Vainqueur Match N° 3	Vainqueur Match N° 4



Calendrier prévisionnel des prochains tours de Coupe :

	1/4	1/2	Finales
Seniors Essonne	31/03/2024	21/04/2024	01/05/2024
Seniors District	31/03/2024	21/04/2024	09/06/2024
Vétérans	31/03/2024	21/04/2024	09/06/2024
+ 45 ans	31/03/2024	21/04/2024	09/06/2024
CDM	31/03/2024	21/04/2024	09/06/2024
U18	31/03/2024	21/04/2024	01/05/2024
U16	31/03/2024	21/04/2024	01/05/2024
U14	30/03/2024	20/04/2024	01/05/2024
Seniors F à 11	30/03/2024	20/04/2024	25/05/2024
U15 F à 8	30/03/2024	20/04/2024	25/05/2024

CALENDRIERS

U14

Courriel de Draveil FC

nous informant du forfait général de sa troisième équipe U14 évoluant en D4/B.

Amende réglementaire pour forfait général.

COUPES ESSONNE FEMININES

U15 F à 8

Match n° 28065753 ou 28065754 du 30 mars 2024

Paray FC 1 / Pays Limours ENT 1 ou St Germain St Pierre 1 / Pays Limours ENT 1

L'équipe de Pays Limours ENT 1 est qualifiée pour le prochain tour (voir PV de la Commission du Suivi des Compétitions du 12 mars 2024).

FOOT FEMININ

FMI NON PARVENUES DU 9 MARS 2024

U15 F à 8 * Poule A

Match n° 27833294 * Orsay Bures FC 1 / Montgeron ES 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club visiteur.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à Orsay Bures FC pour dirigeant ne maîtrisant pas l'application.

Match n° 27833296 * Fleury 91 FC 2 / Igny AFC 1

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 15 mars 2024 à 20 h 45.

Amende réglementaire à Fleury 91 FC pour transmission tardive.



U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834279 * Evry FC 2 / St Germain St Pierre 1

Reprise du dossier.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 26 mars 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le résultat de la rencontre.

Match n° 27834282 * Paray FC 1 / Viry Chatillon ES 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à Paray FC pour refus de faire la FMI.

FMI NON PARVENUES DU 16 MARS 2024

U15 F à 8 * Poule A

Match n° 27833281 * Montgeron ES 1 / Villabé ETS 1

Lecture du courriel du club recevant.

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 26 mars 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI.

Match n° 27833283 * Evry FC 1 / Pays Limours ENT 1

Lecture du courriel du club visiteur.

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match aux deux clubs pour sa réunion du 26 mars 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club recevant sur la non-transmission de la FMI.

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834264 * St Germain St Pierre 1 / Paray FC 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 26 mars 2024.

Match n° 27834266 * Val Yerres Crosne 2 / Ris Orangis US 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 26 mars 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

Match n° 27834267 * Viry Chatillon ES 1 / Evry FC 2

Lecture du rapport du club recevant.

1^{ère} demande



La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 26 mars 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI.

Seniors F à 11 * D1

TI FMI du 16 mars 2024 à jouer le 21 avril 2024

Athis-Mons USO 1 / Boissy sous Saint Yon 1

U15 F à 8

Match remis du 3 février 2024 à jouer le 13 avril 2024

Villabé ETS 1 / Ste Geneviève FC 1 * Poule A

Match remis du 9 mars 2024 à jouer le 13 avril 2024

Val Yerres Crosne 2 / Brétigny FCS 1 * Poule B

Match remis du 9 mars 2024 à jouer le 11 mai 2024

Pays Limours ENT 1 / Ste Geneviève FC 1 * Poule A

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Val Yerres Crosne 1 / Fleury 91 FC 2 * Poule A

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

St Germain St Pierre 1 / Val Yerres Crosne 2 * Poule B

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Viry Chatillon ES 1 / Brétigny FCS 1 * Poule B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

U18 F à 8

Demandes de changement d'heure via Footclubs

Dourdan Sports 1 / Ste Geneviève FC 2

Villabé ETS 1 / Verrières le Buisson 1

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match remis du 9 mars 2024 à jouer le 6 avril 2024

Dourdan Sports 1 / Villabé ETS 1



Match n° 27365426 du 2 mars 2024

Pays Limours ENT 1 / Ste Geneviève FC 2

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 7 mars 2024 ayant dit match à rejouer.

La Commission programme la rencontre au 30 mars 2024 à 15 h 00.

CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUE DU 10 MARS 2024

D4/A

Match n° 26517673 * Etampes FC 2 / Plateau Saclay ES 1

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 16 mars 2024 à 11 h 54.

Amende réglementaire à Etampes FC pour transmission tardive.

FMI NON PARVENUES DU 17 MARS 2024

D1

Match n° 26095127 * Tremplin Foot 1 / Evry FC 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

D3/A

Match n° 26096715 * Massy 91 FC 2 / Sud Essonne 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 26 mars 2024.

D4/B

Match n° 26216244 * Grigny US 3 / Juvisy Academie 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 26 mars 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

D5/B

Match n° 26098751 * Lisois FC 3 / MNVDB FC 2

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 26 mars 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.



TI 72 h du 17 mars 2024 à jouer le 21 avril 2024

Champcueil FC 1 / SO Vertois 1 * D5/B

TI FMI du 17 mars 2024 à jouer le mercredi 8 mai 2024 à 15 h 00

Plateau Saclay ES 1 / Milly Gatinais FC 2 * D4/A. Rapport de l'observateur de l'arbitre.
Remerciements.

Demande de changement de terrain via Footclubs

Brunoy FC 1 / Val Yerres Crosne 3 * D3/B

Accord de la Commission.

561185 – Horizon Aventure ASS (D5/C)

Suite à la requalification du club d'Horizon Aventure par la Commission Régionale d'Appel en date du 13 mars 2024, la Commission programme les rencontres suivantes :

du 21 janvier 2024 * n° 26099073 * Horizon Aventure ASS 1 / Benfica Yerres AS 1 au 31 mars 2024,
du 4 février 2024 * n° 26099078 * Arpajonnais RC 2 / Horizon Aventure ASS 1 au 21 avril 2024,
du 11 février 2024 * n° 26099087 * Horizon Aventure ASS 1 / Evry Courcouronnes 2 au mercredi 8 mai 2024 à 15 h 30,
du 25 février 2024 * n° 26099056 * Bondoufle AMC 2 / Horizon Aventure ASS 1 au 14 avril 2024,
du 3 mars 2024 * n° 26099090 * Horizon Aventure ASS 1 / St Vrain FC 2 au 1^{er} mai 2024 à 15 h 30,
du 17 mars 2024 * n° 26099098 * MNVDB FC 3 / Horizon Aventure ASS 1 au 19 mai 2024.

Match n° 26518086 remis à une date ultérieure (25 février 2024)

Itteville AS 1 / Etampes FC 1 * D2/B

Courriel d'Itteville AS demandant à jouer le 31 mars 2024.

Refus de la Commission, Etampes FC a déjà un match programmé le 31 mars 2024.

La Commission programme la rencontre le 21 avril 2024.

Match n° 26095127 du 17 mars 2024

Tremplin Foot 1 / Evry FC 1 * D1

Demande de Tremplin Foot de changement d'heure via Footclubs le 13 mars 2024.

Accord d'Evry FC.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à Tremplin Foot pour demande tardive.

Match n° 26216131 du 17 mars 2024

Milly Gatinais FC 1 / Grigny FC 1 * D3/B

Reprise du dossier.

Arrêté Municipal de fermeture reçu le vendredi 15 mars 2024 à 14 h 39.

Courriel de l'arbitre. Remerciements.

Considérant que le club de Grigny FC a été avisé de la fermeture du terrain par le club de Milly Gatinais FC selon la procédure de l'article 20.6.3 du RSG du DEF.

La Commission demande un rapport complémentaire à l'arbitre et au club de Milly Gatinais FC pour sa réunion du 26 mars 2024.



Match n° 26215867 du 17 mars 2024

Athis-Mons USO 1 / St Michel FC 91 2 * D4/B

Demande d'Athis-Mons USO de changement d'heure via Footclubs le 14 mars 2024.

Accord de St Michel FC 91.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à Athis-Mons USO pour demande tardive.

Match n° 26216090 remis au 31 mars 2024

St Vrain FC 1 / Janville Lardy ASL 1 * D3/B

Demande de St Vrain FC de changement de date via Footclubs.

Refus de Janville Lardy ASL.

La Commission reporte la rencontre au 14 avril 2024.

COUPE ESSONNE CDM

Demande de changement de date et d'heure via Footclubs

Port. Ulis 5 / Athis-Mons USO 5 * du 3 avril 2024 au 4 avril 2024 à 20 h 30

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (terrain non disponible), sous réserve de l'éclairage.

CHAMPIONNAT CDM

FMI NON PARVENUE DU 17 MARS 2024

D1

Match n° 26517300 * Athis-Mons USO 5 / Longjumeau FC 5

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 26 mars 2024.

Match n° 26517306 du 23 mars 2024

Villabé ETS 5 / Epinay sur Orge SC 5 * D1

Arrêté Municipal de fermeture.

La Commission reporte la rencontre au 12 mai 2024.

CHAMPIONNAT U14

FMI NON PARVENUE DU 9 MARS 2024

D2/B

Match n° 26121525 * Gif SFOC 1 / Massy 91 FC 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du courriel du club recevant.

Lecture du courriel du club visiteur.



Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

La Commission demande un rapport complémentaire aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 26 mars 2024.

FMI NON PARVENUE DU 16 MARS 2024

D2/A

Match n° 26517673 * Soisy sur Seine AS 1 / Ste Geneviève FC 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

TI 72 h du 9 mars 2024 à jouer le 20 avril 2024

Arpajonnais RC 3 / Breuillet-Boissy ENT 1 * D4/A

Demandes de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Draveil FC 2 / Viry Chatillon ES 2 * D3/A

Plateau Saclay ES 1 / MNVDB FC 2 * D4/B remis au 30 mars 2024

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

St Germain Arpajon 1 / Ste Geneviève FC 2 * D3/B

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Villabé ETS 3 / Sud Essonne 2 * D4/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Coudraysien FC 1 / MNVDB FC 2 * D4/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Demandes de changement d'heure via Footclubs

Dourdan Sports 1 / Vigneux FCO 1 * D1

Sud Essonne 1 / Ullis CO 2 * D3/A

Evry Courcouronnes 1 / Plateau Saclay ES 1 * D4/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué, sous réserve de l'éclairage.

Match n° 26120783 du 2 mars 2024

Fleury 91 FC 2 / Massy Academy 1 * D1

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 7 mars 2024 ayant dit match à rejouer.

La Commission programme la rencontre le 20 avril 2024 à 12 h 00.



Match n° 26121413 du 16 mars 2024

Brétigny FCS 3 / Courcouronnes FC 1 * D2/A

Courriel de Brétigny FCS.

Courriel de l'arbitre. Remerciements.

Nous informant d'une erreur de saisie du score sur cette rencontre.

La Commission enregistre le nouveau score :

Brétigny FCS 3 – Courcouronnes FC 21 : 1-6

COUPE ESSONNE U16

Demande de changement de terrain via Footclubs

Ballancourt FC 1 / Savigny Foot CO 1

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Dourdan Sports 1 / Linas Montlhéry ESA 1 du 31 mars 2024

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Match n° 27938692 du 20 mars 2024

Ballancourt FC 1 / Savigny Foot CO 1

Demande de Savigny Foot CO de changement d'heure via Footclubs.

Refus de Ballancourt FC.

La Commission maintient la rencontre à 18 h 30 (date butoir).

CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUE DU 3 MARS 2024

D4/C

Match n° 26779302 * Ullis CO 2 / Paray FC 2

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club recevant.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

FMI NON PARVENUE DU 17 MARS 2024

D4/A

Match n° 26778448 * Longjumeau FC 2 / Trois Vallées-Ollainville ENT 1

Lecture du rapport du club visiteur.

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 26 mars 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club recevant sur la non-transmission de la FMI.

TI 72 h du 17 mars 2024 à jouer le 19 mai 2024

Pays Limours ENT 2 / Montgeron ES 2 * D4/A



Demandes de changement de terrain via Footclubs

Soisy sur Seine AS 1 / Wissous FC 1 * D3/B

Montgeron ES 2 / Gif SFOC 2 * D4/A

Accord de la Commission.

Demandes de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Coudraysien FC 1 / Evry Courcouronnes 1 * D4/B

Janville Lardy ASL 1 / St Germain Saintry 2 * D4/D du 7 avril 2024

Accord de la Commission.

Demande de changement de date et d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Epinay sur Orge SC 1 / Draveil FC 1 * D2/B * du 5 mai 2024 au 15 mai 2024 à 18 h 30

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (arrêté Municipal de fermeture).

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Epinay sur Orge SC 2 / Mennecy CS 3 * D4/D

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Sud Essonne 1 / Palaiseau US 3 * D4/A

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

500570 – Etampes FC (D2/B)

Rappel

La Commission rappelle la décision de la Commission Départementale de Discipline instruction du 28 février 2024 ayant infligé une suspension de terrain de DEUX (2) MATCHS FERMES à l'équipe U16 d'Etampes FC à compter du 30 mars 2024, le terrain de repli devant être neutre et situé hors de la ville du club sanctionné (Article 40.7 du RSG du DEF).

La Commission demande au club d'Etampes FC de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, avant le **23 avril 2024** pour les deux rencontres à domicile :

Match n° 26101573 : Etampes FC 1 / MNVDB FC 1 du 5 mai 2024

Match n° 26101578 : Etampes FC 1 / Draveil FC 1 du 26 mai 2024

Match n° 26779312 du 24 mars 2024

Bondoufle AMC 1 / Saclas Méréville US 1 * D4/C

Demande de Bondoufle AMC de changement de date via Footclubs.

Accord des deux clubs.

Refus de la Commission.

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

La Commission maintient la rencontre le 24 mars 2024.



Match n° 26779904 du 24 mars 2024

Boussy-Quincy FC 2 / Janville Lardy ASL 1 * D4/D

Courriel de Boussy-Quincy FC.

Arrêté Municipal de fermeture.

La Commission reporte la rencontre au mercredi 22 mai 2024 à 18 h 30.

CHAMPIONNAT U18

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

St Germain Saintry 1 / Courcouronnes FC 1 * D3/B

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Massy 91 FC 2 / Savigny Foot CO 1 * D2/A

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (match U16 R2 sur le même terrain).

Match n° 26776085 du 17 mars 2024

Courcouronnes FC 1 / Pays Limours ENT 2 * D3/B

Courriel de Courcouronnes FC.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe de Pays Limours ENT 2.

Amende réglementaire à Pays Limours ENT.

Match n° 26775833 du 17 mars 2024

Montgeron ES 1 / Gif SFOC 1 * D3/A

Courriel de Gif SFOC en date du jeudi 14 mars 2024 nous informant du forfait avisé de son équipe.

La Commission enregistre le 3^{ème} forfait de l'équipe de Gif SFOC 1 entraînant le forfait général.

Match n° 26100712 du 24 mars 2024

Evry FC 2 / Ris Orangis US 1 * D1

Demande d'Evry de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 12 h 00.

COUPE ESSONNE VETERANS

Demande de changement de date et d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Dourdan Sports 1 / Ballainvilliers AS 1 * du 31 mars 2024 avancé au 29 mars 2024 à 20 h 30

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

CHAMPIONNAT VETERANS

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Wissous FC 2 / Draveil FC 1 * D2/B

Palaiseau US 1 / Bondoufle AMC 2 * D3/A remis au 21 avril 2024



Brunoy FC 2 / Massy 91 FC 2 * D4/A
Soisy sur Seine AS 2 / MNVDB FC 2 * D4/A
Val Yerres Crosne 1 / Jeunesse Etampoise 2 * D4/B
Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs
Plateau Saclay ES 1 / Bondoufle AMC 1 * D1 remis au 20 mars 2024
Accord de la Commission.

Match n° 26117136 du 17 mars 2024

Milly Gatinais FC 1 / St Michel FC 91 1 * D2/B

Arrêté Municipal de fermeture de Maisse reçu le vendredi 15 mars 2024 à 14 h 39.

Considérant que le club de St Michel FC 91 a été avisé de la fermeture du terrain par le club de Milly Gatinais FC selon la procédure de l'article 20.6.3 du RSG du DEF.

Courriel de St Michel FC 91.

La Commission reporte la rencontre au 31 mars 2024.

Match n° 26117431 du 17 mars 2024

Athis-Mons USO 1 / Lissois FC 1 * D3/A

Courriel d'Athis-Mons USO du vendredi 15 mars 2024 à 11 h 12 nous informant du forfait avisé de son équipe pour cette rencontre.

La Commission enregistre le 2^{ème} forfait de l'équipe d'Athis-Mons USO.

Match n° 26517306 remis au 20 mars 2024

Villabé ETS 1 / Breuillet FC 1 * D2/A

Arrêté Municipal de fermeture.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 26117404 remis au 20 mars 2024

Vert le Grand US 2 / Ris Orangis US 1 * D3/A

Courriel Extranet LPIFF de Vert le Grand pour inverser la rencontre.

Courriel Extranet LPIFF de Ris Orangis US acceptant l'inversion.

Accord de la commission.

Le match retour se déroulera à Vert le Grand le 28 avril 2024.

Match n° 26116919 du 24 mars 2024

Soisy sur Seine AS 1 / Viry Chatillon ES 1 * D2/A

Demande de Soisy sur Seine AS de changement de date via Footclubs.

Accord des deux clubs.

Refus de la Commission.

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

La Commission maintient la rencontre le 24 mars 2024.



Match n° 26119590 du 24 mars 2024

Benfica Yerres 2 / Soisy sur Ecole FC 1 * D4/C

Demande de Benfica Yerres de changement d'heure via Footclubs.

Refus de Soisy sur Ecole FC.

La Commission maintient la rencontre à 9 h 30.

Match n° 26117679 du 24 mars 2024

Bergeries AS 1 / Evry FC 2 * D3/B

Demande des Bergeries AS de changement de date via Footclubs.

Sans courrier ou courriel de l'agglomération, la Commission maintient la rencontre au 24 mars 2024.

CHALLENGE +45 ANS

Demande de changement de terrain via Footclubs

St Michel FC 91 4 / Morangis Chilly FC 4 du 31 mars 2024

Accord de la Commission.

+45 ANS

FMI NON PARVENUE DU 17 MARS 2024

Poule A

Match n° 26870930 * Morangis Chilly FC 4 / Villabé ETS 4

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

La Commission demande un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 26 mars 2024.

TI 72 h du 17 mars 2024 à jouer le 7 avril 2024

Pays Limours ENT 4 / Ris Orangis US 4 * Poule B

Match remis du 17 mars 2024 à jouer le 21 avril 2024

Sud Essonne 4 / Molières-Pecqueuse 4 * Poule A

Demande de changement de date et d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Epinau sur Orge SC 4 / St Vrain FC 4 * Poule C * du 24 mars 2024 au 15 mai 2024 à 20 h 30

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Demande de changement de date via Footclubs

Palaiseau US 4 / Massy 91 FC 4 * Poule D * du 24 mars 2024 au 21 avril 2024

Accord de la Commission, au du motif invoqué (occupation des terrains).



Match n° 26870924 remis à une date ultérieure (3 mars 2024)

St Michel FC 91 4 / Fleury 91 FC 4 * Poule A

Reprise du dossier.

Courriel de St Michel FC 91 demandant à jouer le mercredi 3 avril 2024 à 20 h 30 au stade René Fayel (terrain synthétique).

Refus de Fleury 91 FC.

La Commission maintient la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 26755406 du 24 mars 2024

Tournelles Concy 4 / Wissous FC 4 * Poule C

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure, suite à l'occupation du terrain à la même heure.

+55 ANS

Demande de changement de date et de terrain via Footclubs avec accord des deux clubs

Viry Chatillon ES 6 / Orsay Bures FC 6 * Poule C * du 24 mars 2024 au 28 avril 2024 au stade Raoul Perrin (terrain en herbe)

Accord de la Commission.

Match n° 26760721 remis à une date ultérieure (18 février 2024)

Villabé ETS 6 / St Michel FC 6* Poule B

Reprise du dossier.

Courriel de Villabé ETS demandant à jouer le vendredi 22 mars 2024 à 20 h 30 au stade Paul Poisson (terrain synthétique).

Accord de St Michel FC 91 par courriel.

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Match n° 26760744 remis à une date ultérieure (3 mars 2024)

Villabé ETS 6 / Verrières le Buisson 6* Poule B

Reprise du dossier.

Courriel de Villabé ETS demandant à jouer le mercredi 27 mars 2024 à 20 h 30 au stade Paul Poisson (terrain synthétique).

Accord de Verrières le Buisson par courriel.

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Match n° 26760732 remis à une date ultérieure (10 mars 2024)

Epinay sur Orge SC 6/ Ris Orangis US 6 * Poule B

Reprise du dossier.

Courriel d'Epinay sur Orge SC demandant à jouer le dimanche 7 avril 2024.

Accord de la Commission.

Match n° 26759960 du 17 mars 2024

St Michel FC 91 6 / Fleury 91 FC 6 * Poule A

La Commission reporte la rencontre au 14 avril 2024.



Match n° 26759962 du 17 mars 2024

MNVDB FC 6 / Ollainville AS 6 * Poule A

Demande d'Ollainville AS de changement de date via Footclubs le 12 mars 2024 pour jouer le 28 avril 2024.

Accord de MNVDB FC.

Accord de la Commission.

Amende réglementaire à Ollainville AS pour demande tardive.

Match n° 26760745 du 17 mars 2024

St Michel FC 91 7 / Villabé ETS 6 * Poule B

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 26759966 du 24 mars 2024

Villemoisson FC 6 / Fleury 91 FC 6 * Poule A

Demande de Villemoisson FC de changement de date via Footclubs.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure, au vu du motif invoqué (terrain indisponible).

Match n° 26760842 du 24 mars 2024

Milly Gatinais FC 6 / Morangis Chilly FC 6 * Poule C

Courriel de Milly Gatinais FC demandant le report de la rencontre à une date ultérieure.

Demande de Milly Gatinais FC via Footclubs, sans réponse de Morangis Chilly FC.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.